

# La lettre Industrie - Déchets

n° 39 Février Mars 2008

## Edito

### FNE fête ses 40 ans !

Actualité riche et emploi du temps chargé pour FNE en général et pour le pôle IPS en particulier. FNE fête ses 40 ans en 2008. 40 ans, l'âge de la maturité, celui où l'arbre produit de bons fruits et en abondance.

Pour fêter cet évènement avec éclat, en ce mois de mars, l'assemblée générale de FNE aura lieu à Strasbourg le 29 et sera précédée le 28 de notre congrès Territoires, conclusion temporaire d'une vaste réflexion commencée il y a plus de deux ans : quel territoire désirable à échéance de 20 à 30 ans pour notre pays, décliné sur tous les aspects, y compris celui qui concerne plus directement notre pôle IPS, la production/consommation et les processus industriels mis en œuvre ?  
(Information sur notre site :

<http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/Programme32emeCongresFNE.pdf>

La nouvelle plateforme du pôle IPS aura sa place dans le document final à côté de celles des autres pôles de FNE et chacun pourra y accéder.

Et le Grenelle ? Même si cet évènement exceptionnel ne figure plus sous les feux des projecteurs comme en fin d'année 2007, les 33 comités opérationnels (COMOP) du Grenelle se réunissent, forment des sous-groupes, travaillent et le COMOP déchets où FNE est associé s'est multiplié en sous-groupes ; chacun se rend compte que le travail sur les conclusions de la table ronde du Grenelle déchets et du groupe 6 (Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité) recouvre de multiples aspects tels que la publicité et le devenir du BVP, les déchets du BTP, les DASRI, la question bien complexe de la fiscalité...

Et pour compléter le tableau, au sein du dernier Conseil Supérieur des Installations Classées (CSIC) du 22 février, un long échange sur un projet porté par la DPPR, l'hypothétique troisième régime des ICPE, l'enregistrement, intermédiaire entre la simple déclaration et l'autorisation.

L'annonce de ce possible troisième régime suscite un véritable tollé au sein du monde associatif et un débat a commencé entre FNE, pôle IPS, réseau juridique et la DPPR. Des échanges auront lieu afin de confronter les arguments et de comprendre les motivations des uns et des autres.

Je vous laisse partir à la découverte d'autres sujets importants, tels le séminaire Arbre Vert et l'écolabel européen.  
Bonne lecture,

Christine Gilloire  
Trésorière de FNE et pilote du pôle IPS

## Sommaire

### Actualités du pôle / P.2-3

- Participation du pôle aux différentes réunions, groupes de travail depuis fin janvier

- Réunion Nationale du pôle IPS du 26 janvier 2008

- COMOP : Comité opérationnel de l'inter groupe déchets

### Risques industriels / P.4

- Actualités PCB

### Dossier du mois / P. 5

Séminaire L'écolabel Européen - La certitude d'acheter éco-responsable

### Retour sur les colloques / P. 8 -11

Plans, DEEE, Pneus

### Les détergents / P. 11 - 12

### La page prévention / P.13 14

Retour sur le semaine de réduction des déchets 2007 : DEUX ACTIONS ... dans un département où la prévention n'est plus tout à fait inconnue : les Deux-Sèvres



## Actualités du pôle

### □ Participation du pôle aux différentes réunions, groupes de travail depuis fin janvier

#### Pôle :

- Réunion physique du **directoire du pôle IPS** (25 janvier - directoire)
- Réunion **nationale du pôle IPS** (26 janvier)
- Réunion du **comité de pilotage de préparation du salon planète durable** (25 janvier - Marc Sénant)
- **Conseil d'administration du RAC** (le 4 février - Christine Gilloire)

#### Déchets :

- **Participation au colloque PEDMA** (29, 30 janvier - José Cambou en intervenant, Penelope Vincent-Sweet et Jean-Christophe Gavallet dans la salle)
- **Rendez vous avec Laure Tourjansky**, DPPR responsable de la sous direction des produits et des déchets -MEDAD- (31 janvier Bruno Genty, Delphine Tombal)
- Participation au **colloque Ademe DEEE** (5 février - Céline Pellerin)
- **Commission de concertation OCA DEEE** (8 février - Céline Pellerin)
- **Rencontre associations organisme RECYLUM** (11 février - Céline Pellerin)
- Comité de suivi des collecteurs de lampes - Recylum (11 février - Céline Pellerin)
- **Séminaire sur l'Ecolabel Européen FNE/L'Arbre Vert** (15 février - Bruno Genty, Christine Gilloire, Delphine Tombal, Céline Pellerin, Marc Sénant)
- **Comité Opérationnel Déchets du Grenelle de l'environnement** (15 février—Penelope Vincent-Sweet)
- **Commission d'agrément des éco-organismes d'emballages ménagers** (19 février - Michel Georges)
- Réunion "**Stratégie Recyclage**" organisé par l'ADEME (21 février - Céline Pellerin)
- **Comité Opérationnel Déchets du Grenelle de l'environnement / sous groupe Tarification incitative** (25 février—Bruno Genty)
- **Comité Opérationnel Déchets du Grenelle de l'environnement / sous groupe DASRI** (26 février—Penelope Vincent-Sweet)
- **Comité Opérationnel Déchets du Grenelle de l'environnement / sous groupe TGAP** (28 février—Gaël Virlovet)
- **Comité Opérationnel Déchets du Grenelle de l'environnement / sous groupe BTP** (28 février—Christine Gilloire)
- **Comité de pilotage du plan national de prévention des déchets** (29 février - Céline Pellerin)

#### Industrie :

- **Audition dans le cadre de la mission d'information parlementaire sur les PCB** à l'Assemblée Nationale, (22 Janvier, Marc Sénant, Alain Chabrolle)
- 2 séances de **préparation du colloque MEDEF** (le 21 et 28 janvier, Christine Gilloire)
- colloque MEDEF sur la **Responsabilité environnementale** (31 janvier, Christine Gilloire)
- rencontre MEDAD : **discussion sur 3<sup>ème</sup> régime ICPE** (12 février, Christine Gilloire)
- **Conseil supérieur des installations classées CSIC** (19 février - Christine Gilloire)



### □ Réunion Nationale du pôle IPS du 26 janvier 2008

Une trentaine de personnes étaient présentes à notre réunion nationale. Nous remercions l'ensemble des participants et des intervenants qui ont alimenté de nombreux débats intéressants

#### Les points ci-dessous y ont été abordés :

- Echanges entre les associations et M. Pierre Calvas, chargé de mission Management Environnement au sein du pôle environnement de la SNCF : la SNCF et les déchets des gares.
- Dossier PCB. Où en est le dossier porté par la FRAPNA et FNE depuis plus de 25 ans ? Intervention d'Alain Chabrolle chargé du dossier à la FRAPNA.
- Point sur le Grenelle de l'environnement
- Présentation de la Campagne « Zéro Mercure » et état des lieux en France
- Retour de la Semaine de réduction des déchets qui a eu lieu du 5 au 11 novembre 2007

Plus d'information : [dechets@fne.asso.fr](mailto:dechets@fne.asso.fr)



### □ COMOP : Comité opérationnel de l'inter groupe déchets

Le 19 décembre dernier J-L Borloo a annoncé le lancement de 33 comités opérationnels (COMOP) destinés à concrétiser les décisions du Grenelle de l'environnement.

Concernant les déchets, le COMOP 22 s'est réuni le 15 février pour discuter des 26 engagements pris lors du Grenelle de l'environnement. Comme pour l'intergroupe déchets, FNE représente les associations de protection de l'environnement dans ce groupe.

Certains engagements sont déjà assez clairs, mais d'autres nécessitent un travail supplémentaire. Ainsi, des sous-groupes sur la tarification incitative, la taxation du traitement, les déchets de BTP et les DASRI se réunissent avant fin février.

Les engagements pris ne sont plus à discuter, mais le détail de leur mise en oeuvre est à suivre de près ; les bénévoles de FNE présents dans ces comités seront vigilants.

En effet, le travail se fait dans la précipitation afin de finaliser une première « loi Grenelle » avant l'été. Cependant, FNE a pu, depuis le début du processus, soutenir une position claire sur une bonne partie des thèmes, grâce à la nouvelle plate-forme validée avant le début des travaux du Grenelle.



## Risques industriels

### □ **Actualités PCB<sup>1</sup> : participation de FNE au premier comité de pilotage national de gestion des PCB et audition de FNE dans le cadre d'une mission d'information parlementaire sur la pollution des fleuves au PCB.**

Suite aux demandes répétées de la FRAPNA<sup>2</sup> et de FNE visant à définir à l'échelon national un plan de gestion de la contamination des fleuves français au PCB, les ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de la pêche, et de la Santé, ont réuni les principaux acteurs du dossier le 6 février 2008 à Paris. Des mesures intéressantes ont été annoncées : réduction des seuils de rejets industriels de PCB autorisés, contrôle accru de l'inspection des installations classées sur l'élimination des appareils contenant des PCB, introduction de dispositions concernant les PCB dans les SDAGE<sup>3</sup>, mobilisation du CEMAGREF<sup>4</sup>, de l'INVS<sup>5</sup> et de l'AFSSA<sup>6</sup>...

Retour sur la première réunion du comité de pilotage du plan national « PCB » : Alain Chabrolle, de la FRAPNA, représentait FNE à ce comité. Son bilan est mitigé : « *d'une part, nous ne pouvons que nous féliciter d'une mobilisation politique sur ce dossier, mais de l'autre, l'éventail des mesures annoncées ne nous paraît pas pouvoir résoudre globalement ce problème majeur en terme de santé publique et d'environnement. Les 8 millions et demi d'euros qui y seront consacrés ne pourront apporter que des solutions segmentées, des traitements partiels de la contamination. En effet, la cartographie des sédiments<sup>7</sup> divulguée à la fin de l'été 2007 confirme nos inquiétudes quant à l'étendue de la contamination, qui ne concerne plus uniquement le Rhône, mais également la Seine, la Somme, le Rhin, la Moselle... avec des taux largement supérieurs à ceux relevés dans le Rhône (taux qui ont par ailleurs justifié les arrêtés d'interdiction de pêche). Les conséquences financières de cette pollution sont énormes : coût des opérations techniques de retrait, stockages et traitement des sédiments contaminés, indemnisation des pêcheurs professionnels et de loisirs, coût des analyses, montant des recherches pour comprendre les phénomènes de transfert des PCB de l'environnement vers les poissons, sur les techniques de dépollution... »*

Parallèlement, FNE a été auditionnée fin janvier, dans le cadre d'une mission d'information parlementaire, par le député du Rhône Philippe Meunier et ses conseillers. L'objectif de cette rencontre était de répondre à des questions précises (historique, causes et conséquences sanitaires et environnementales, enjeux, propositions...), et d'apporter des éléments supplémentaires au dossier préalablement constitué par cette mission. Y représentaient FNE : Alain Chabrolle de la FRAPNA, Bernard Rousseau, pilote du pôle Eau de FNE, Marc Sénant, chargé de mission du pôle IPS, Mathieu Labrande, chargé de mission du pôle juridique, Romain Suaudeau, coordinateur du pôle Eau de FNE. Les échanges ont été constructifs, la mission parlementaire a apprécié notre mobilisation et les différents éléments que nous leur avons transmis.

FNE, mobilisée depuis de nombreuses années sur ce dossier épineux, se félicite de l'émergence d'une prise de conscience politique sur la réalité et l'ampleur de la pollution, tout en veillant à ne pas baisser la garde et à concourir à une gestion efficace et concertée de cette catastrophe écologique<sup>8</sup>.

**Marc Sénant, chargé de mission pôle IPS**

1. PolyChloroBiphényles
2. Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature
3. Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
4. Le CEMAGREF est un organisme public de recherche finalisée sur la gestion des eaux et des territoires.
5. Institut National de Veille Sanitaire
6. Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments
7. [http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/PCB/PCBdossier/carte\\_sediments\\_pcb.pdf](http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/PCB/PCBdossier/carte_sediments_pcb.pdf)
8. Consultez le dossier de presse complet sur notre site : <http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/PCB/PCBdossier/popupPCB.htm>



## Le Dossier du mois : Séminaire L'écolabel Européen - La certitude d'acheter éco-responsable

Dans le cadre de leur partenariat, Arbre Vert et France Nature Environnement ont organisé un séminaire d'information et de sensibilisation sur l'écolabel européen le 15 février 2008. A l'occasion de ce petit déjeuner, il s'agissait d'informer les acteurs de l'environnement et la presse sur les liens entre prévention des déchets et écolabel européen. Plus de cinquante personnes étaient présentes à ce séminaire : journalistes, administrations, professionnels, associations..

### Contexte :

Aujourd'hui, les consommateurs sont de plus en plus attentifs à l'impact de leurs achats sur l'environnement. Or, pour garantir aux consommateurs la véracité des allégations telles que "naturel", "respectueux de la nature" ou encore "écologique", deux outils certifiés existent. Il s'agit de l'écolabel européen et du label NF Environnement.

Mais, pourquoi un produit certifié par l'écolabel européen est-il plus respectueux pour l'environnement ? Comment génère-t-il moins de déchets ? Comment écologique peut rimer avec économique ?

### Pour y répondre, les experts du sujet ont été conviés :

Heures	Organismes, sociétés	Intervenants	Thèmes
9 heures 45	FNE	<b>Bruno GENTY</b> Administrateur FNE	Accueil
10 heures	ADEME	<b>Christine CROS</b> Chef du Département Eco- Conception	Les attentes du consommateur aujourd'hui.
10 heures 30	AFAQ AFNOR	<b>Pierre LEBON</b> Responsable d'applications	Qu'est ce que l'Ecolabel européen ?
11 heures	CHIMICA HTS	<b>Fabrizio ZAGO</b> Consultant	Vers des produits écologiques efficaces.
11 heures 30	L'ARBRE VERT	<b>Gilles OLIVIER</b> Responsable R&D	L'Ecolabel et au-delà ; l'exemple de l'Arbre Vert
12 heures	FNE	<b>Bruno GENTY</b> Administrateur FNE	De la nécessité de stimuler une demande pour des produits moins impactants sur l'environnement
12 heures 30	L'ARBRE VERT	<b>Géraldine SEJOURNE</b> Responsable Marketing Communication	Conclusion



## Le Dossier du mois ...

### Le consommateur et les écolabels :

En 2006, 31 % des consommateurs déclarent privilégier les produits respectueux de l'environnement lors de leurs achats.

Cependant, le taux de reconnaissance de l'écolabel européen ou du label NF environnement reste très bas (12 - 15 %) contrairement à celui de la marque étique "Max Havelaar" (75 %) ou l'étiquette énergie (75 %). D'ailleurs, la part de marché des produits écolabellisés est inférieure à 1 %.

Peu connus et pourtant attendus, l'écolabel européen ou NF Environnement manquent de visibilité dans un monde d'affichages déclaratifs...

### La certification des produits

Démarche volontaire, multi-critères et multi-étapes, le certificat et le logo sur le produit sont les preuves des engagements pris par un organisme pour préserver l'environnement en limitant les impacts négatifs, tout en garantissant une aptitude à l'usage et des performances satisfaisantes.

**Critères « écologie »**

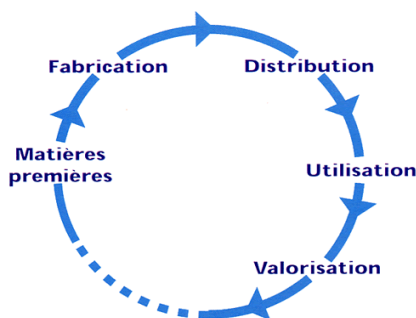
**Critères « santé »**

**Critères  
« information »**



**Critères « performance »**

Les critères écologiques sont élaborés suivant le principe de l'analyse de cycle de vie du produit :



En 2008, une campagne nationale de promotion des écolabels, des outils de communication mis à disposition, un site internet ([www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)) ... accompagneront la certification. Espérons que l'information sur les labels (insuffisante à ce jour, tel est le constat) sera au rendez vous.



## *Le Dossier du mois ...*

### Dimension européenne de la fleur :

La marque Ecolabel est connue dans l'Europe entière. Elle n'est pas propre à un seul pays. C'est une vraie marque écologique européenne poussée par différents instruments législatifs.

Au delà des tests en laboratoires, des laboratoires officiels mesurent la satisfaction du consommateur, la facilité d'application et le bon dosage.

### Exemple de l'Arbre Vert : producteur de produits d'entretien ménagers ecolabélisés

La démarche d'Arbre Vert est une démarche globale qui se fait sur les produits (certification par l'écolabel européen) mais aussi sur la fabrication (réduction des substances dangereuses, réduction des consommations énergétiques et en eau, ...).

L'Arbre Vert souhaite répondre à la demande des consommateurs, à savoir : produits écologiques au même prix que les produits classiques, efficacités équivalentes, disponibilité en magasins, étiquetage clair et crédible.

Avec des objectifs de Recherche & Développement encore plus poussés que les critères de l'écolabel européen, L'Arbre Vert propose aujourd'hui en grandes surfaces des produits de qualité, pourtant difficiles à imposer dans le monde de la grande distribution.

### Ecolabel or not ecolabel ? Est ce la bonne réponse ?

Depuis 1992, la stimulation d'une offre d'éco-produits par le biais des écolabels aboutit aujourd'hui à une augmentation des produits certifiés –parfois insuffisamment visibles- et à l'augmentation des auto-déclarations.

Au delà de rendre plus visibles les éco-produits et de mettre en place un véritable programme d'éducation populaire à la consommation durable, il est temps de systématiser les dispositifs de REP (Responsabilité élargie du producteur) et de REC (Responsabilité élargie du consommateur).

Le Grenelle de l'Environnement s'oriente d'ailleurs vers une tarification incitative obligatoire du service déchets et la fiscalisation des produits fortement générateurs de déchets associée à une modulation des contributions pour intégrer des critères préventifs. Les éco-produits n'en seraient que plus compétitifs.

### Conclusion :

Le manque d'information sur l'excellence des produits ecolabélisés est une conclusion unanime.

Les critères stricts d'attribution de la certification sont tout à l'honneur de ces producteurs en avance sur leur temps.

Mais, n'est il pas temps de tirer tout le monde vers le haut par une incitation visible par le consommateur sur tous les produits ?

### Pour plus d'informations :

[Vous trouverez l'ensemble des interventions du séminaire du 15 février sur notre site internet](#)

<http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/campagne/campagne8.htm>



## Retour sur les Colloques

□ **Journées techniques ADEME ; « Maîtriser la révision et le suivi des plans d'élimination des déchets ménagers, dangereux, BTP » les 29 et 30 janvier 2008**

Le contexte de la **planification territoriale en matière de gestion des déchets a fortement évolué** ces dernières années et s'est **sensiblement complexifié**, sous l'effet conjugué de différents facteurs :

- l'extension des compétences des Conseils Généraux et des Conseils Régionaux à l'élaboration des plans déchets ménagers et assimilés et industriels spéciaux ;
- l'émergence récente des plans de gestion des déchets du BTP (qui seront confiés aux CG et aux CR) ;
- la montée en puissance des objectifs de prévention et de valorisation des déchets ;
- le risques de pénurie d'exutoires pour certains déchets résiduels ;
- l'obligation nouvelle d'une évaluation environnementale approfondie de ces plans ;
- des attentes croissantes de concertation locale.

De nombreuses initiatives de révision des plans en vigueur ou de développement de leur suivi attestent de ce renouveau.

L'Ademe a fait le point sur le sujet pendant deux jours : Le premier jour avait couvert les déchets de BTP et les dangereux ; le 2<sup>e</sup> jour était plus axé sur les déchets ménagers (et assimilés).

### Pénurie d'exutoire :

L'ADEME a revu la méthodologie de calcul de pénurie, et a fait deux projections : l'une où tous les projets de traitement des déchets résiduels sont réalisés (ce qui n'est pas du tout sûr), et l'autre sans les nouveaux projets. Sans aucune nouvelle capacité d'exutoire, 70% des territoires risquent d'être en pénurie en 2010 ; si tous les projets sont réalisés, 40% seront en pénurie ou « situation difficile ». L'Ademe évite toutefois les discours catastrophistes

Cependant nous ne savons pas clairement quelles hypothèses de production (et de prévention) des déchets résiduels ont été retenues. La production semblerait devoir rester stable à 35 Mt entre 2004 et 2015, Est-ce que la baisse prévue par le précédent ministre Mme Olin (pour atteindre une moyenne de 250 kg par habitant par an de déchets résiduels en 2010 et 200 kg en 2015) a été intégrée dans le calcul ? D'où question importante : y aurait-il vraiment pénurie si on recyclait mieux et si on faisait plus d'efforts de prévention ?

### PEDMA :

Les divers témoignages et exemples ont fait ressortir deux idées fortes pour les PEDMA :

- une **concertation** – une vraie – s'avère indispensable pour une bonne mise en œuvre du plan ;
- « **faire vivre les plans** » : qu'ils ne restent pas lettre morte.

### La concertation :

Depuis le temps que nous le disons ! On finit par être entendus. Mais José Cambou, membre de FNE est intervenue lors de ce colloque et à mis en garde le public : « la **concertation n'est pas de la vaseline**, c'est un mode de gouvernance ». (Maintenant quand vous entendrez parler de 'concertation-vaseline' vous saurez d'où ça vient !) Si on fait participer les associations ou les habitants, on doit être prêt à les écouter et à modifier le projet. Les gens peuvent être convaincus de rendre un service public en accueillant un CSDU, mais s'il s'avère que celui ci recevra 80% de DIB, c'est autre chose.

### Des données, des données

Pour suivre un plan il faut des données. SINOË, la base de données de l'ADEME, fonctionne et l'adhésion progresse. En Rhône-Alpes il y a SINDRA, qui est importé tous les ans sur Sinoë. Quand les collectivités ont pu tester Comptacoût dans une formation, elles sont partantes.

### Conclusion :

Pas de remise en cause des plans, des évolutions notables en termes de prévention, évaluation environnementale et évaluation des coûts ;

Il reste des interrogations concernant les marges de manœuvre, la définition du déchet ultime, le statut



## Les colloques...

juridique/opposabilité des plans, l'articulation entre territoires voisins, l'articulation entre les différents flux de déchets (par exemple entre les déchets alimentaires des supermarchés, les déchets organiques agricoles, les biodéchets ménagers etc.)

Pour faire un bon plan il faut observation/statistiques, concertation et co-construction de solutions. Les plans sont utiles pour prévenir les risques de pénurie (notamment en s'adossant sur un véritable plan de prévention qui fixe des objectifs et prévoit les moyens appropriés), mettre en place des outils adaptés et harmonisés, organiser l'articulation entre les plans déchets et les autres plans de protection de l'environnement... mais il faut que le plan soit « actif ».

**Penelope Vincent-Sweet, membre directoire pôle IPS**

### □ Démarrage de la filière, où en est-on ? Quels sont les retours d'expériences ?

Organisée par l'ADEME et le MEDAD, la journée technique nationale du 5 février 2008 fut l'occasion de faire le point sur la première année de la filière de collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Le 15 novembre 2006, les consommateurs découvraient la contribution environnementale sur les équipements électriques et électroniques et la reprise "un pour un".

Un an après le démarrage de cette filière, le bilan de la mise en œuvre de la collecte est positif avec :

- La plupart des producteurs adhèrent aujourd'hui à un éco-organisme agréé.
- La reprise gratuite de l'ancien appareil par le distributeur lors de la vente d'un nouvel appareil, dite reprise « un pour un » fonctionne à peu près. Il reste encore des points noirs à améliorer. Avec environ 600 collectivités locales, c'est plus de 43 millions d'habitants desservis par la collecte sélective des DEEE.
- L'affichage de l'éco-contribution lors de la vente d'un appareil (magasins ou internet) est effective depuis la mise en place de la filière le 15 novembre 2006.

Le taux de collecte mensuel de DEEE ménagers a atteint 3,46 kg/an/hab. en février 2008. L'objectif de collecte de 4 kg/an/hab. fixé par la directive européenne devrait donc être atteint prochainement.

Lors de cette journée technique, 4 grands thèmes ont été abordés :

- le bilan sur la mise en place de la filière
- la place de l'insertion dans la filière DEEE
- la collecte et la traçabilité des DEEE
- le vandalisme sur les points de collecte

### Lors de cette journée a été également présenté REPTOOL : Outil de reporting et de calcul pour la gestion des DEEE

Le REPTOOL est un outil permettant le reporting (présentation périodique de rapports sur les activités et résultats) des données et le calcul des taux de recyclage et de valorisation des DEEE.

Un centre de traitement (prestataire d'un éco-organisme DEEE) saisit mensuellement un rapport sur le serveur Reptool comprenant les informations suivantes : poids entrant, étapes de traitement effectuées, fractions sortantes obtenues et filières de reprise pour chaque fraction.

Selon l'analyse des résultats, l'éco-organisme DEEE peut notamment comparer les techniques de traitement pour chaque flux, identifier des pistes d'amélioration du traitement et de la dépollution et choisir les meilleurs prestataires.

**Céline PELLERIN - Consultante pour FNE**



## Les colloques...

### □ Journées techniques de l'ADEME : PNEUS

L'ADEME a organisé avec Aliapur, le **16 octobre 2007 à Paris**, la journée technique "**Nouveaux produits, nouvelles applications issus des pneumatiques usagés**" qui a été l'occasion de :

- présenter les nouveaux produits et applications issus des programmes de recherche et de développement soutenus par l'ADEME et ALIAPUR depuis 2003 ;
- de conforter les acheteurs et les utilisateurs dans leur choix par des évaluations scientifiques, à la fois environnementales et sanitaires, de produits en situation.

### Présentation de différentes innovations dans l'utilisation des pneus usagés :

Bonne évolution depuis le décret pneus. La filière est aujourd'hui capable de traiter tous les pneus mis sur le marché (360 000 tonnes/an).

### Prévention et réutilisation :

#### Durée de vie :

on peut augmenter la durée de vie d'un pneu, mais ce pneu plus dur sera bruyant et tiendra moins bien la route.

**Réutilisation** : le **rechapage** décroît rapidement, de 17% en 2004 à 8% en 2006. Actuellement les pneus rechapés sont essentiellement utilisés par les poids lourds, car les particuliers hésitent à acheter des pneus rechapés et sont séduits par les pneus neufs bon marché provenant d'Asie.

**Recyclage** : Il existe deux grandes filières d'utilisation des pneus : utilisation directe de pneus entiers ou le broyage.

### Utilisation directe de pneus entiers :

#### - En travaux publics et génie civil

- **Bassins de rétention** : En remplissant le bassin de pneus on peut ensuite le recouvrir d'un espace vert ou d'une chaussée. On ne perd que 25% de la capacité du bassin. Si on utilise des pneus de poids lourds bien nettoyés, l'eau qui en sort reste dans les normes de potabilisation. Par contre une fois pollués on ne peut pas nettoyer les pneus enterrés.

### Broyage suivi par utilisation/transformation (39% des pneus).

Broyage grossier ou fin. Le broyage fin donne un produit très intéressant mais qui comporte des impacts environnementaux importants. Broyage cryogénique : moins d'impacts, mais l'azote liquide coûte très cher en France et il n'y a pas d'usine (Usines au Portugal, Russie...)

### **Broyage grossier :**

**Destination le centre de stockage des déchets**, comme matériau de drainage. Des essais sont en cours pour étudier le comportement du broyat face aux lixiviats.

**Destination les fonderies (énergie et acier)** : A part le caoutchouc et le noir de carbone les pneus contiennent de l'acier. Leur incinération en fonderie fournit de l'énergie et permet de récupérer l'acier et le noir de carbone.

### **Broyage fin (poudrette) : les différentes utilisations**

**En association avec des thermoplastiques** pour diverses utilisations de pièces automobiles  
**Comme écrans acoustiques, comme couche antivibratile** sous plates-formes de tramway, ou **comme Sols équestres et gazon synthétique** : propriétés mécaniques intéressantes. Les tests de lixiviation donnent de bons résultats. **Le textile** (fibres de coton) peut être récupéré et utilisé dans les



## Les colloques...

enrobés bitumineux, ce qui augmente la durée de vie de l'enrobé.

### Points de vigilance (selon Aliapur) :

Actuellement les pneus entiers sont tolérés en comblement, mais ceci devrait changer.

Par ailleurs il y a une volonté de voir le pneu recyclé sortir du statut de déchet (cf papier, acier, verre ; débats actuels au niveau UE). Encadrer par des normes plutôt que des lois.

Lors de ce colloque il y a eu une volonté de présenter le côté positif du recyclage des pneus, et de minimiser les impacts potentiels. En tant que membre du directoire de FNE présente à cette journée j'ai demandé quels composés pouvaient poser problème, et s'il y avait moyen de substituer des composés moins toxiques, on m'a répondu « je ne m'avancerais pas à dicter aux fabricants quoi mettre dans leurs produits. » REACH n'a pas encore bien pénétré les esprits.

En effet, il faut garder à l'esprit que 25% du pneu part dans la nature lors de son utilisation, donc c'est bien en amont qu'il faut éviter des toxiques.

Par ailleurs, les nanotubules de carbone n'ont pas été abordés lors de ce colloque alors que les effets sur la santé sont soupçonnés d'être non négligeables. C'est un problème surtout pour l'utilisation (poussière, car les nanotubules sont dans la couche extérieure qui est usée sur la route) mais aussi pour le recyclage.

**Penelope Vincent-Sweet, membre directoire pôle IPS**

## Les détergents

### □ Détergents : la chimie au détriment de l'environnement

4 milliards d'euros : c'est le chiffre d'affaire annuel du secteur des détergents ménagers en France. En 2006, la grande distribution a écoulé 446 000 tonnes de lessive, 88 m<sup>3</sup> de produits vaisselle, 170 000 m<sup>3</sup> de nettoyeurs

Pas étonnant que ce secteur économique soit le lieu d'un affairisme intense et d'une publicité omniprésente. Avec l'émergence du thème environnemental, de plus en plus de ces produits se parent de vertus écologiques. Quel est l'impact réel des détergents sur l'environnement et la santé ?

### **Multiplicité des composants, absence d'évaluation de leurs effets, et faible information des consommateurs ! :**

Aucun détergent classique n'affiche la liste des produits chimiques qui le compose. Secret industriel. Une Directive adoptée en 2005 contraint cependant les industriels à indiquer aux professionnels de la santé la composition de leurs produits si ceux-ci le leur demandent. Mais le grand public n'y a pas accès

Pire, les détergents, contrairement aux pesticides et aux médicaments, ne font pas l'objet d'une autorisation de mise sur le marché. Ce qui signifie que leurs effets sur la santé et l'environnement ne sont pas évalués par l'administration. En principe, ces composés seront la cible de la phase II du programme REACH, vers 2012.

### **Impacts sur l'environnement : écotoxicité et déchets :**

L'impact environnemental des détergents est d'abord lié à la toxicité de leurs principes actifs. Selon les molécules, la toxicité varie : les formaldéhydes sont cancérigènes (l'UFC Que Choisir a publié en 2004 une étude montrant que deux produits de marques très largement diffusés Saint-Marc en incluaient dans leurs compositions) ; les nonylphénols sont des perturbateurs endocriniens puissants, susceptibles de faire varier le sexe de certaines espèces de poisson ; les composés organiques volatils peuvent être irritants, voire cancérigènes. La liste est longue et l'évaluation des effets très imparfaite, sans oublier l'eutrophisation de nos rivières.



## Les détergents

De plus, les détergents génèrent, pêle-mêle, des déchets banals (emballages, lingettes...) et des déchets toxiques (fonds de bouteilles). Bien sûr, comme pour les autres produits manufacturés, leur fabrication nécessite de l'énergie et des ressources naturelles. Leur transport est source d'émission de CO2.

### Comment agir ? :

Lorsqu'on choisit un produit ménager, il vaut mieux préférer un produit multi-usage, éco-labellisé, concentré et à bases de tensio-actifs d'origine végétale.

Un produit multi-usage, en effet, produira moins de déchets qu'une multitude de produits mono-usage (et souvent gadgets). Pour limiter la production de déchets, il est également intéressant de préférer les produits concentrés et les éco-recharges.

L'écolabel européen, garantit que le produit concerné respecte un ensemble de bonnes pratiques concernant l'information des consommateurs, la consommation d'énergie pendant sa phase de fabrication, la production de déchets qu'il engendre. En revanche, l'écolabel ne donne pas de garanties sur l'écotoxicité du produit, c'est là sa principale limite.

Les tensio-actifs d'origine végétale se dégradent plus facilement que les autres. Ils affectent donc moins longtemps les écosystèmes. Pour information, les tensio-actifs qui se dégradent le plus difficilement sont les tensio-actifs non ioniques.

### Des alternatives « physiques » :

Pour nettoyer, on a le choix entre la physique (frotter) et la chimie (provoquer des réactions chimiques : hydrolyse, oxydo-réduction...). Contrairement à la physique, la chimie fait appel à des principes actifs, qui ne se dégradent qu'en réagissant. Et ces réactions sont souvent toxiques pour le vivant. En bref, pour moins polluer, il vaut mieux faire appel à la physique et à la mécanique. Concrètement, je préfère un chiffon micro-fibre à un spray dépoussiérant, l'aération à un diffuseur d'odeur, le paillason plutôt que le nettoyage ultérieur des sols, le trempage pour détacher plus facilement.

### Pour aller plus loin :

Pour l'entretien quotidien, quelques produits plus naturels peuvent être utilisés avec succès. Savon de Marseille, savon noir, vinaigre blanc et bicarbonate de soude permettent de nettoyer sa maison du sol au plafond, tout en respectant l'environnement et la santé. Des sites existent sur le sujet<sup>1</sup>

### Eau de Javel : non, nos grand-mères n'ont pas toujours raison.

Notre maison n'est pas un hôpital. Malgré cette évidence, le forcing publicitaire en faveur de l'usage ménager de l'eau de Javel est intense. « Y a pas mieux pour tout désinfecter » paraît-il... mais est-ce vraiment nécessaire ? Bien sûr que non, la preuve : à peine marchons-nous trois minutes sur un sol désinfecté que la charge bactérienne redevient la même. Quant à désinfecter les toilettes, quelle utilité réelle au quotidien ?

Mais, par tradition bien ancrée, les ménages français consomment beaucoup d'eau de Javel. Problème, si c'est inutile au quotidien, ce n'est pas pour autant sans danger. Pour la santé d'abord : lorsqu'elle rencontre des composés organiques, en particulier des détergents ammoniacués ou de l'urine, l'eau de javel dégage des composés gazeux, les chloramines, qui provoquent des maux de tête et affectent nos poumons. Cela peut aller jusqu'à l'œdème pulmonaire. En outre, l'eau de javel doit être gardée dans un lieu inaccessible aux enfants : en cas d'ingestion, les conséquences sont majeures<sup>2</sup>.

En cas d'emploi comme anti-mousse sur les toits ou sur le sol, d'importantes quantités d'eau de javel peuvent affecter localement la faune et la flore. Sans parler des chats, très attirés par l'odeur de l'eau de Javel, qui vont jusqu'à la boire.

Enfin, la fabrication d'eau de Javel (quelques sites industriels en France) nécessite du mercure, qui se retrouve dans l'environnement autour des usines, une molécule dont la toxicité neurologique est bien connue.

1. <http://raffa.grandmenage.info/> : guide intitulé le grand ménage
2. Lettre industrie déchets dec janv 2008 n° 38

**Gaël Virlouvét, membre du directoire du pôle IPS**



## La page prévention



### Retour sur le semaine de réduction des déchets 2007 : DEUX ACTIONS ... dans un département où la prévention n'est plus tout à fait inconnue

Notre association Deux-Sèvres Nature Environnement, acteur-relais d'IDEAL 79, programme départemental de prévention des déchets, avait choisi cette année deux actions totalement différentes l'une de l'autre, et un peu inhabituelles.



La première, « Moins de déchets pour mieux vivre : une affaire de jeunes », se déroulait en milieu scolaire, et ce malgré des dates très peu propices (congés de Toussaint). Le public était bien ciblé : une classe de terminale « Vente – Action Marchande » dans un lycée professionnel du tertiaire (Th.-J. Main de NIORT).

**Son objectif :** sensibiliser de jeunes adultes, proches de la vie active, aux comportements de travail, d'achat et de consommation permettant de réduire la production de déchets ménagers et assimilés.

**Son principe :** réaliser de bout en bout une enquête par l'élaboration et la diffusion d'un questionnaire – jeu, la collecte puis l'exploitation des réponses, le tout sous forme quasi- exclusivement informatique. Ce travail, commencé dès le 28 septembre, s'est achevé le 9 novembre par une proclamation publique des résultats, avec distribution des prix et affichage des réponses-types. Initialement mise en œuvre par une seule classe et deux professeurs, l'action a été finalement étendue à l'ensemble de l'établissement, dont tous les élèves, la majorité des personnels et la Direction elle-même ont répondu au Questionnaire puis participé à la cérémonie de clôture.

Outre cette généralisation à toute une communauté scolaire, les aspects pour nous les plus exemplaires de cette opération ont été d'abord l'implication concrète d'un public de futurs professionnels du commerce et l'intégration de ce projet à leur cursus de formation; ensuite la cohérence complète de la réalisation avec l'esprit de la Semaine (absence presque totale de production de déchets de papier); enfin la mutation active du public ciblé, puisque, de public à former, il est devenu lui-même formateur.

C'est là, bien sûr, que le rôle de notre association a été essentiel, de même que dans la proposition de départ, le suivi technique, la couverture médiatique, ou l'apport de trois expositions (FNE, ADEME et programme départemental IDEAL 79).



La deuxième action, « M'ame Michu et Madame Lajeune font leurs courses », se déroulait un samedi matin (le 10 / 11), jour d'affluence, au SUPER U d'ECHIRE, bourg rural entre Plaine et Gâtine (connu pour son beurre).

**Principe :** deux comédiennes amateurs jouaient dans le magasin une situation réelle d'achats courants au milieu de la clientèle habituelle. Habillées et maquillées de façon voyante, s'apostrophant bruyamment, elles vont illustrer par la parole et par l'action deux comportements d'achat opposés.

L'une, la « ménagère de plus de 50 ans », apparemment démodée mais consciente des enjeux, choisit des produits de moindre emballage (ou dans des matières recyclables), de format économique, et en se



## La page prévention suite...

limitant à ses besoins réels. L'autre, qui se veut « moderne », cède aux tentations publicitaires (lots, promotions), achète des mini-doses, des produits sur-emballés ou dans des contenants non recyclables.

Au passage aux caisses, comparaison édifiante (en volume et en coût) : anticiper sur les déchets futurs pour les éviter, c'est facile et ça rapporte au consommateur (mais aussi à la collectivité).

L'essentiel pour nous était l'exemplarité spectaculaire des comportements et l'intégration complète au public visé, lui-même en train de faire ses courses.



Des consommateurs engagés...  
mais pas dans le même sens !

Au-delà de leurs différences manifestes de nature et de mise en œuvre, ces deux actions de sensibilisation ont eu en commun quelques principes et conditions :

- Combiner plusieurs modes de communication du message (par exemple : jeu théâtral + tract-memento + échanges directs avec les consommateurs, ou questions-réponses + expositions).
- Immerger l'opération au milieu même du public visé et dans le déroulement de son travail habituel ou de ses occupations quotidiennes.
- Associer les consommateurs à la production puis à la diffusion du message qui leur est destiné.
- Assurer le succès de l'initiative non seulement par une demande d'autorisation mais aussi par la préparation concertée de sa réalisation avec les responsables et les professionnels du lieu de l'animation.

Marc BIANCHINI  
Deux-Sèvres Nature  
Environnement



Comparaison à la sortie des caisses :  
Y'a pas photo !



**La Lettre Industrie - Déchets - N° 39 - Fé M 2008** : lettre d'information du pôle IPS de France Nature Environnement – Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique en 1976 - **Site web** : <http://www.fne.asso.fr> – siège social : 57, rue Cuvier 75231 Paris cedex 05 - **Directeur de la publication** : Sébastien Genest – **Rédacteur en chef** : Christine Gilloire ; **Conception et réalisation** : Delphine TOMBAL